

L'ECHO MONTPELLIERAIN



Bulletin Communal de MONTPELLIER DE MEDILLAN

N° 23 Janvier 2019

MAIRIE

Adresse : 12 Route de Meursac-17260 Montpellier de Médillan

Tél : 05.46.91.62.89 E-mail : mairie@montpellierdemedillan.fr

- Lundi : 8H30—12H30
 - Mardi : 8H30—12H30
 - Mercredi : 8H30—12H30
 - Jeudi : 8H30—12H30
 - Vendredi : 8H30—12H30
- Ouverture de la mairie le lundi et le jeudi après-midi (à vérifier sur le site internet)*

Pour vos démarches administratives ou pour des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail—possibilité de prendre RDV en dehors des heures d'ouverture au public

Site internet : www.montpellierdemedillan.fr

RPI MONTPELLIER/SAINT ANDRE DE LIDON

ECOLE MATERNELLE DE MONTPELLIER	Tél : 05.46.91.64.64
GARDERIE PERISCOLAIRE DE MONTPELLIER	Tél : 05.46.91.64.64 même numéro
ECOLE PRIMAIRE DE SAINT ANDRE DE LIDON	Tél : 05.46.90.05.16
GARDERIE PERISCOLAIRE DE SAINT ANDRE	Tél : 05.46.90.05.16

DECHETTERIES gérées par la Communauté de Communes de Gémozac

JOURS	MONTPELLIER DE MEDILLAN Tel: 05.46.91.94.83	GEMOZAC Tel: 05.46.94.74.30
LUNDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H
MARDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H	FERME LE MARDI
MERCREDI	FERME LE MERCREDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H
JEUDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H
VENDREDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H
SAMEDI	9H à 12H30—14H à 17H30 (hiver) ou 18H30	9H à 12H30—14H à 17H30 (hiver) ou 18H30

GENDARMERIES DE COZES ET DE GEMOZAC

Conditions d'accueil du public :

GEMOZAC : Tél : 05.46.94.20.19

- lundi et vendredi de 8H à 12H et le mercredi de 14H à 18H

COZES : Tél : 05.46.90.80.24

- du lundi au samedi de 8H à 12H et de 14h à 19H
- dimanches et jours fériés : 9H à 12H et de 15h à 18H

LE MOT DU MAIRE



Chères Montpelliéraines et chers Montpelliérains,

L'équipe municipale et les employés se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera santé, joie et travail.

Nous pouvons constater qu'il fait bon vivre sur notre commune, car un grand nombre de nouveaux habitants sont arrivés en 2018.

La belle nouvelle de 2018 fut le 3 septembre, lorsque l'inspectrice d'académie, après avoir recensé plus de 70 élèves à l'école maternelle, décida d'ouvrir la 3^e classe. C'est un meilleur confort de travail pour notre équipe pédagogique. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux professeurs des écoles (Isabelle pour la 2^e classe et Antoine pour la 3^e classe) et de recruter Thomas BRILLAUD comme ATSEM.

Après 10 ans d'attente, vous avez pu constater les énormes travaux qui ont été réalisés Route de Rétaud dont les finitions vont s'achever en début d'année.

Je tiens à remercier tous les riverains qui ont dû subir ce chantier pendant 4 mois, pour leur patience et leur compréhension. Des travaux d'aménagement de voirie ont aussi été réalisés à la Sauveté afin d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales. Tous ces travaux ont été gérés et financés à 70% par le Département.

Nous avons terminé le renouvellement des ouvertures de la salle des fêtes afin d'améliorer l'isolation, et limiter les nuisances sonores lors de manifestations.

2018 fut la première année du programme d'aménagement de la défense incendie et qui va se poursuivre pendant quelques années vu le montant de l'investissement (environ 90 000 €). La première citerne enterrée sera située rue de chez Fradin (dans le Bourg) et en 2019 une citerne souple sera installée entre les villages de chez Izard et les Michauds. Nous réfléchissons avec le Maire de Rétaud afin de mutualiser une réserve pour les villages des Cinq Timbres et de chez Frechet et de limiter les coûts pour chacune de nos communes.

Pour l'année en cours, nous allons enfin pouvoir réaliser la rénovation de l'éclairage de l'église qui a pris un peu de retard, car quelques modifications ont été demandées par les Beaux-arts.

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue de chez Fradin débutent le 14 janvier ce qui va perturber la circulation de nos riverains pendant 7 semaines environ.

Le changement de la toiture du bâtiment communal va enfin être réalisé avec une production d'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques. Les travaux d'aménagement de notre voirie communale et de nos villages vont continuer.

Vous avez reçu les nouvelles consignes de tri pour les ordures ménagères, ce que je vous encourage à effectuer au mieux, car le coût du tri et du recyclage augmente d'année en année. Le prix de rachat de certains de nos déchets diminue alors que la taxe sur l'enfouissement et l'incinération va être multipliée par 4 dans les années à venir. Plus nous trions, moins le coût de la collecte des déchets augmentera.

2019 est aussi la vingtième année de notre fête communale où comme à l'habitude une belle soirée vous attend le 27 juillet. Nous comptons bien évidemment sur vous tous qui êtes déjà ou qui pourriez rejoindre notre courageuse équipe de bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu : sans oublier nos 6 associations qui participent activement à la préparation de cette journée.

Je tiens à remercier tous eux qui participent bénévolement à l'entretien de notre commune et souhaite que vous soyez encore plus nombreux à venir profiter des expositions culturelles et des manifestations organisées par nos associations.

BONNE ANNEE A TOUS

Thierry Georgeon

PRINCIPALES DELIBERATIONS DE L'ANNEE 2018

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE RETAUD—RD 139

Les travaux d'aménagement de la Route de Rétaud ont débuté le 10 septembre 2018 et se sont achevés mi-décembre 2018.

C'est le Département de la Charente-Maritime qui est Maître d'œuvre de ces gros travaux d'aménagement de la route départementale de Rétaud avec un coût d'environ 450 000 €HT et une part communale de 30% : 150 000 € environ.

Les riverains ont dû « s'adapter » pendant 4 mois pour le sens de circulation, le stationnement ainsi que le dépôt des ordures ménagères.



AMENAGEMENT SUR LA RD 143-RUE DE LA SAUVETE

Le Conseil Départemental a réalisé l'aménagement de la Route Départementale N°143 à « La Sauveté » entre la rue de Crugence et l'impasse de la Fontaine. Les travaux portent sur la pose de bordures A2/CS2 et CC1, la réalisation d'une tranchée drainante, la réalisation des trottoirs en béton désactivé et la création de massifs pour espaces verts.

Le Coût est de 34 467.59 € HT, la participation financière de la commune est de 30% soit 10 340.27 €. Les travaux ont débutés fin novembre 2018.



EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE CHEZ FRADIN ET REPRISE DE L'ECLAIRAGE

Les travaux débuteront le 14 janvier 2019, pour une durée d'un mois et demi.

TRAVAUX	PART COMMUNALE
Enfouissement réseau électrique	A la charge du SDEER : 0
Reprise éclairage	3 306.54 €
Enfouissement télécom	7 655.33 €HT soit 9 186.40 €TTC
TOTAL	12 492.94 € TTC Subvention du conseil départemental de 30% soit 2 296 €



AMENAGEMENT DU MUR RUE DE CHEZ FRADIN :

Des travaux de réfection du mur, donné à la commune par NEAU Jacques, au bout de la rue de chez Fradin ont été effectués par l'entreprise JACAUD pour un coût de 1 154.75 € HT.



DEMANDE D'INTÉGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNALE : Impasse du clos des Vignes

M PICCO propriétaire du lotissement du Clos des Vignes, Route de Saint André, a souhaité rétrocéder la voirie du lotissement à la commune, il s'agit de la parcelle section AH N°306.

Le Conseil municipal décide de l'intégration dans le domaine public de la commune de la parcelle section AH N°306 à titre gratuit.



SALLE DES FÊTES – TRAVAUX

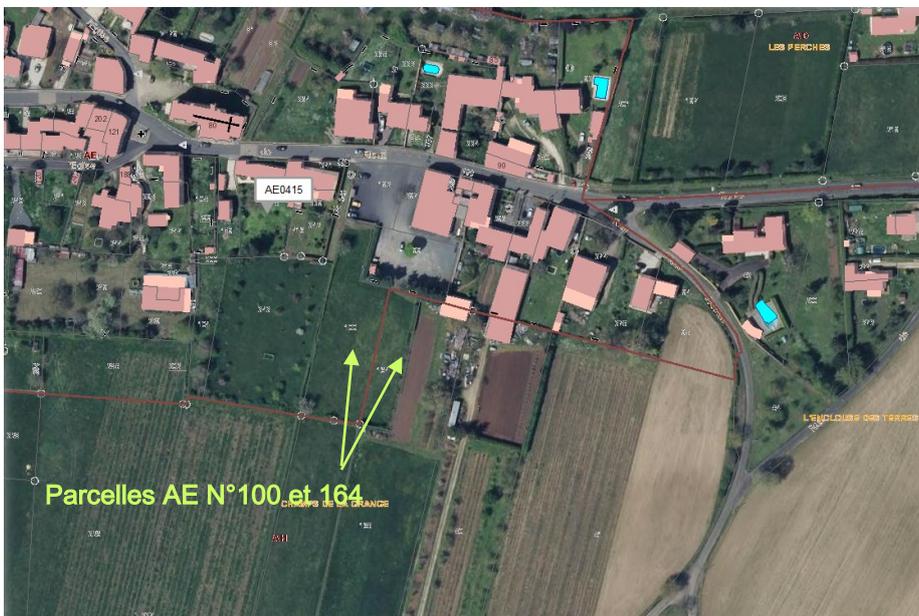
Le Conseil municipal a fait réaliser les travaux suivants :

- Remplacement des 2 dernières portes à changer côté façade devis de l'entreprise CHAUVET de Rétaud pour un montant de 5 544.62 € HT et réalisés par ses soins.
- Peinture des fenêtres en bois, changées il y a quelques années : devis de l'entreprise GIRARD Patrick de Montpellier de Médillan d'un montant de 939.60 € HT et réalisée par ses soins.



Les travaux d'isolation du plafond à l'arrière du bâtiment, la création d'un plancher pour stocker du matériel ainsi que le changement de la porte arrière de la salle par une porte sectionnelle motorisée sont achevés. Travaux réalisés par l'Entreprise Renard.

ACHAT DE DEUX TERRAINS DERRIERE LA SALLE DES FÊTES



Le Conseil municipal décide d'acquérir 2 terrains derrière la salle des fêtes cadastrés section AE N° 100 (2312 m²) et AH N°164 (1000 m²). Ces parcelles servent pour la fête communale et pourront être aménagées par la suite.

Les propriétaires sont d'accord pour vendre ces deux parcelles au prix de 15 000 €, les frais notariés étant à la charge de la commune.

DEFENSE INCENDIE TRANCHE 1 et TRANCHE 2

TRANCHE 1 :

- **Citerne enterrée rue de chez Fradin** : achat par la commune de 100 m2 de la parcelle section AI N°241 appartenant à M Jacques NEAU

- Poteau incendie au Moulin de Brandet :

Demande d'une subvention auprès de l'Etat DETR 2018 avec un plan de financement comme suit : Poteau incendie au Moulin de Brandet : 2 208 €HT

Citerne incendie 60 m3 enterrée Chez Fradin : 17 800 €HT

Coût d'acquisition terrain + bornage + frais notariés : 2 225 €HT

Raccordement eau de la citerne : 1180 €HT

TOTAL	28 095.60 €TTC
Subvention DETR 2018 60% acquise	-14 047.80 €
AUTOFINANCEMENT	14 047.80 € TTC



Rue de chez Fradin : citerne enterrée



Moulin de Brandet

TRANCHE 2 : ENTRE LES VILLAGES DES MICHAUDS ET DE CHEZ IZARD

Installation d'une citerne de défense incendie entre les villages des Michauds et de chez Izard sur la parcelle section AC N°267.

Le Conseil municipal DECIDE :

- De programmer la tranche N°2 de la défense incendie de la commune pour 2019
- De demander une subvention DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux) auprès de l'Etat

-D'établir le financement comme suit :

-Coût des travaux de défense incendie: 8 000 €HT

-Coût d'acquisition du terrain pour la bache souple :500 €

-Frais de géomètre : 820 €HT

-Frais notariés : 300 €HT

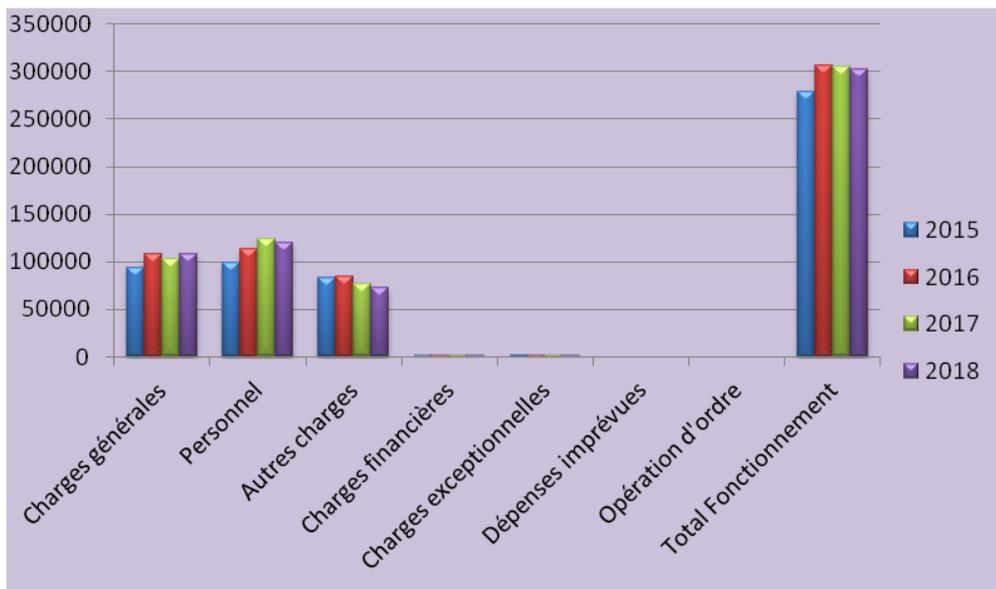
TOTAL HT : 9 620 € HT

TOTAL TTC : 11 544 € TTC

DETR 60% sur montant € HT : -5 772 €



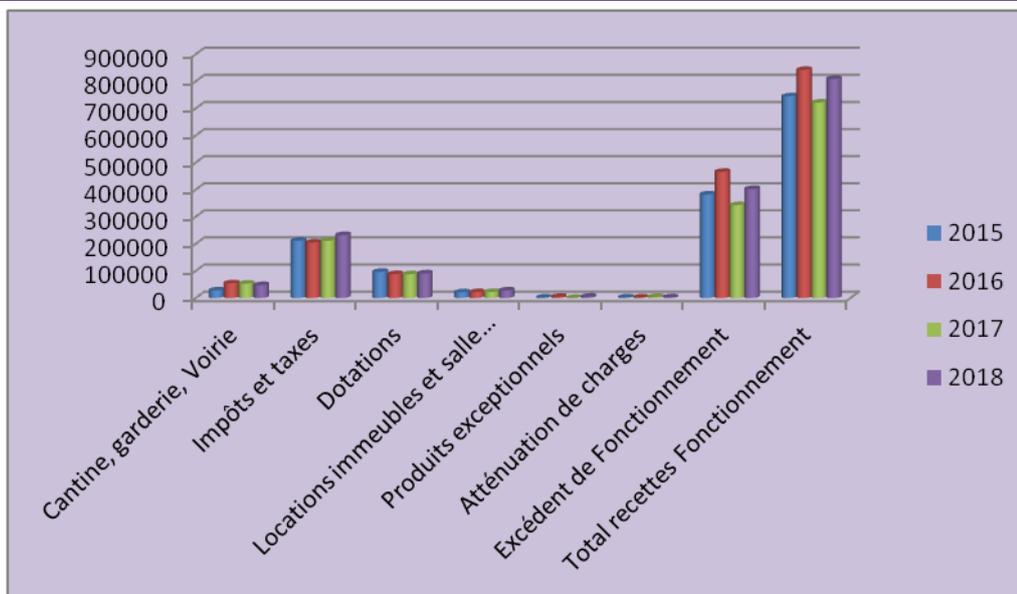
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL DEPENSES REELLES

2015 : 278 586.80 €
 2016 : 305 962.14 €
 2017 : 304 900.19 €
 2018 : 302 870.52 €

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL RECETTES REELLES

2015 : 744 601.24 €
 2016 : 842 566.91 €
 2017 : 721 875.71 €
 2018 : 809 360.03 €

TAUX 2018 des Communes de la CDC	TAXE HABITATION	TAXE FONCIER BATI	TAXE FONCIER NON BATI
BERNEUIL	11,13%	11,70%	38,75%
CRAVANS	10,33%	14,90%	36,63%
GEMOZAC	10,80%	18,49%	40,36%
JAZENNES	8,95%	12,00%	28,52%
MEURSAC	13,28%	15,99%	30,03%
MONTPELLIER DE MEDILLAN	9,50%	9,01%	32,43%
RETAUD	11,36%	15,80%	37,29%
RIOUX	10,48%	14,20%	47,37%
ST ANDRE DE LIDON	10,97%	12,02%	31,17%
ST SIMON DE PELLOUAILLE	13,44%	18,57%	42,02%
TANZAC	5,59%	7,43%	22,64%
TESSON	9,48%	14,63%	45,21%
THAIMS	8,81%	11,22%	45,86%
THEZAC	9,59%	13,08%	31,49%
VILLARS EN PONS	12,45%	15,99%	39,30%
VIROLLET	12,55%	14,83%	33,30%

Réalisé 2018—SECTION D'INVESTISSEMENT

DESIGNATION	DÉPENSES REELLES 2018	RECETTES REELLES 2018
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2017		52 786,75 €
FCTVA 2017 ET 2018		9 111.75 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ 2017		14 363.25 €
PRET-REMBOURSEMENT CAPITAL	6 269.47 €	
TAXE D'AMÉNAGEMENT		1 301.74 €
NOUVEAU SITE INTERNET	1 188.00 €	
TRAVAUX DIVERS	1 305.70 €	
TRAVAUX EGLISE	reportés en 2019: 13 500 €	
TRAVAUX PRESBYTERE	7 540.30 €	
ECLAIRAGE PUBLIC	1 700.52 €	850.26 €
ATELIERS -TRAVAUX TOITURE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	reportés en 2019: 42 561 €	
ACHAT MEUBLES BIBLIO ÉCOLE	1 044.51 €	
AIRE DE JEUX-CLÔTURE	3 510.00 €	
SALLE DES FÊTES—TRAVAUX PORTE ARRIÈRE ET ISOLATION	32 899.05 €	Subvention : 2 408.34 €
VOIRIE RD 139	43 402.46 € reportés en 2019: 107 000 €	
CIMETIERE-TRAVAUX	8 589.10 €	
TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE AMENDES DE POLICE	36 924.30 €	Subvention 673.12 €
DEFENSE INCENDIE TRANCHES 1 ET 2	reportés en 2019: 40 000 €	Subv prévue tranche 1 : 14 000 € Subv tranche 2 : 5 700 €
TRAVAUX ENFOUISSEMENT RÉSEAUX-RUE CHEZ FRADIN	reportés en 2019: 12 500 €	
MAISON DUBAN—REMBOURSEMENT	0	180.00 €
PREVISION ACHAT TERRAINS (DERRIÈRE SALLE DES FÊTES)	reportés en 2019: 15 000 €	
TOTAL DEPENSES REELLES	144 373.41 €	
TOTAL RECETTES REELLES		81 675.21 €
TOTAL DES DEPENSES REPORTEES	230 561 €	
TOTAL DES RECETTES REPORTEES		19 700 €

SUBVENTIONS COMMUNALES 2018

Le Conseil vote les subventions communales à prévoir sur le budget 2018, comme suit :

- ACCA Montpellier : 160 €
- Drôles 2 Mômes : 160 €
- Clin d'œil : 160 €
- Soleil d'Automne : 160 €
- Alpine Renault Saintonge : 160 €
- Fondation Bergonié..... : 100 €
- Hôpital pour enfants POITIERS : 50 €
- Banque alimentaire : 100 €
- MFR Chevanceaux : 50 €
- Secours catholique Gémozac : 50 €
- foyer socio-éducatif du collège de Gémozac : 150 €
- Restos du cœur : 50 €
- France Alzheimer 17 : 50 €

Accessibilité de la boucherie aux personnes à mobilité réduite

Suite à la visite de la Chambre des métiers à la boucherie, plusieurs aménagements ont été réalisés pour l'accessibilité du commerce aux personnes en situation de handicap.

Le total est total de 1 682.79 € HT pour un marquage au sol d'une place réservée, de plaques podotactiles, des bandes de guidage, un panneau de police pour places handicapés etc...



Travaux financés en partie par une subvention de 40% du Conseil départemental au titre du fonds de répartition du produit des amendes de police 2017. le montant obtenu est de : 673.11 €. Le chauffe-eau a été remplacé par notre agent technique et le coût du matériel de plomberie est de 540 € HT.

SALON DE COIFFURE

En 2018, la commune a financé l'achat d'un volet roulant pour le salon de coiffure :

780 €HT posé par l'entreprise RENARD.



COMPTEURS LINKY POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Par délibération du 22 février 2018 N°2018_02_11_1, le Conseil municipal avait refusé le changement des compteurs des bâtiments communaux par des compteurs Linky, car ENEDIS demandait que la commune prenne en charge le branchement du gestionnaire d'énergie de l'école sur le nouveau compteur LINKY. Suite à de nombreuses pressions sur les élus par ENEDIS, le Conseil Municipal décide de retirer la délibération du 22 février 2018 et accepte les compteurs Linky sur les bâtiments communaux.



TOITURE DES ATELIERS MUNICIPAUX ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Le Conseil municipal décide à la majorité de faire réaliser sur la toiture des ateliers municipaux :

-Réfection entière de 280 m ² en tôles	: 15 788.40 € HT
-72 Panneaux photovoltaïques avec onduleur et câbles	: 17 179 € HT
- Raccordement compteur ENEDIS	: 2 500 € HT environ
TOTAL	: 35 467.40 € HT soit 42 560.88 € TTC

La production annuelle estimée pour un rendement de 26 292 KWC x 0.1207c/€

(prix garanti par ENEDIS sur 20 ans pour la tranche 9/36 kwc) = 3 173.44 €

Recettes : Sur 20 ans : 63 468 € et Sur 15 ans : 47 602 €

Les frais suivants seront à prévoir :

- L'onduleur sera à changer pendant la période des 20 ans : 4 000 € TTE
- Location annuelle du compteur : 64 €/an
- Nettoyage des panneaux : 500€ / annuel (à mutualiser avec d'autres producteurs.)

Ce projet sera financé par un prêt sur 15 ans de 40 000 € .



RECYCLAGE DES PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES EN FRANCE

Les panneaux solaires « photovoltaïques » (ou PV) sont ceux qui produisent de l'électricité (il existe aussi des panneaux solaires « thermiques » pour la production de chauffage ou d'eau chaude).

Le recyclage des panneaux solaires photovoltaïques est parfaitement organisé en France. Depuis 2010, l'organisme public européen **PV Cycle** assure la collecte des panneaux solaires en fin de vie pour les recycler.

Il y a **collecte** puis **recyclage**. PV Cycle met à disposition plus de **100 points de collecte** gratuitement. Les panneaux sont ensuite transportés vers l'usine de recyclage la plus proche.

Jusqu'à récemment, les panneaux récupérés en France étaient transportés en Belgique pour y être recyclés. En juillet 2018, PV Cycle et l'entreprise Veolia ont inauguré la **1^{ère} usine française de recyclage des panneaux solaires, à Rousset, dans les Bouches-du-Rhône** :

<https://www.veolia.com/fr/newsroom/actualites/recyclage-panneaux-photovoltaïque-economie-circulaire-france>

Le recyclage est **préfinancé par une redevance** à laquelle sont assujettis les fabricants, les distributeurs et les propriétaires des panneaux solaires photovoltaïques.

Les panneaux solaires de loin les plus courants (92% des panneaux installés dans le monde) sont ceux au silicium cristallin. Ils sont composés d'environ 76% de verre, de 8% d'aluminium (essentiellement pour le cadre du panneau), de plastiques, de silicium, d'argent et / ou cuivre pour les conducteurs électriques. Ces panneaux PV sont **recyclables à 100%**.

Le conseil municipal opte pour une nouvelle présentation du site internet de la commune : plus conviviale, plus facile et répondant aux normes d'accessibilité visuelle d'un coût de : 990 € HT.

Montpellier de Médillan

Charente-Maritime

Vie municipale Urbanisme Vie locale Enfance, jeunesse Patrimoine / tourisme

Agenda VOIR L'AGENDA

14 DÉC.
Exposition à la salle associative

16 DÉC.
CONCERT DE NOËL

19 JANV.
CONCOURS DE BELOTE

ACTUALITÉS TOUTES LES ACTUS

EXPOSITION DE PEINTURE
Luce CLAVEL DAVIGNON exposera ses peintures à

HORAIRES EXCEPTIONNELS À LA DÉCHETTERIE
La déchetterie fermera exceptionnellement à 16H les 24 et 31 décembre 2018

HORAIRES MAIRIE
Mardi 18 décembre 2018 : 8H30 - 12H
Semaine du 17 au 21 décembre 2018 : Lundi : 8H30 -

LISTE ELECTORALE ET REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE

Au 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6e vendredi précédant ce scrutin.

Pièces à fournir :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Une attestation d'hébergement est à fournir pour les personnes hébergées et pour les jeunes adultes vivant chez leurs parents.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Sur la commune il n'y a pas d'arrêté spécifique de la lutte contre le bruit, notamment les bruits de voisinage. Il existe un arrêté préfectoral N°07-1679 du 22 mai 2007 signé par le Préfet de Charente-Maritime. Dans tous les cas, le bon sens prévaut. Il est recommandé d'éviter tout bruit excessif les Dimanches et jours fériés.

CAHIER DE DOLEANCES et de PROPOSITIONS

Suite aux manifestations des gilets jaunes et à la demande de l'Association des Maires de la Charente-Maritime, un cahier de doléances et de propositions est à la disposition des citoyens à la mairie aux heures habituelles d'ouverture. Ce cahier sera à disposition de tout citoyen qui souhaiterait faire remonter ses doléances auprès des pouvoirs publics. Ce document sera transmis au Préfet et aux parlementaires.

PERSONNEL COMMUNAL

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU 1er JANVIER 2019

PERSONNEL COMMUNAL	FONCTIONS	Taux horaire
Sylvie HAMON	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	28H/semaine
Françoise JOLY	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	16H30/semaine
Sylvie NICOLLE	Adjoint technique (garderie, cantine, entretien bâtiments communaux)	20H/semaine 22H au 01/02/2019
Catherine REMBERT	Adjoint technique (garderie, cantine)	15H/semaine 18H au 01/02/2019
Tamzin MENADUE	Demande de disponibilité jusqu'au 31/12/2021	
Cédric ALIZON	Adjoint technique principal 2e classe titulaire au 01/02/2019	35H/semaine
Marie-France CHOLLET	Contrat CDD non titulaire : Entretien école Accompagnement au bus, remplacements éventuels	5H/semaine: période scolaire



Bernard BILLOT, à la retraite depuis 1 an, est venu aider aimablement Cédric ALIZON pour l'installation des guirlandes de Noël.



Secrétariat : Sylvie HAMON et Françoise JOLY



Personnel de l'école : Marie-Andrée RABALLAND, Marie-France CHOLLET, Françoise JOLY, Sylvie NICOLLE, Thomas BRILLAUD

PERSONNEL

Françoise JOLY : responsable de la cantine et facturation

Catherine REMBERT : mise en place, réception des repas, surveillance et service, entretien.

Sandra VIAUD : service et surveillance

Sylvie NICOLLE : entretien

Le personnel de la cantine a dû s'adapter à l'augmentation des élèves.

2 services de cantine sont assurés chaque jour :

11H45 : petite section

12H : moyenne et grande sections

TARIFS DES REPAS DE CANTINE 2018/2019

A compter du 1^{er} septembre 2018, les tarifs pour les repas de cantine enfants et adultes sont les suivants :

Repas enfant : 2 € 10

Repas adulte : 3 € 80

**TRANSPORTS SCOLAIRES ENTRE LE RPI DES ECOLES DE MONTPELLIER ET DE SAINT ANDRE DE LIDON**

Le Conseil municipal décide de reconduire le financement de la carte de bus scolaire (42 € / élève) entre les 2 écoles du RPI, pour les élèves domiciliés à Montpellier de Médillan pour l'année scolaire 2018/2019.

GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie est assurée en alternance par Sylvie NICOLLE et Catherine REMBERT.

RAPPEL DES HORAIRES:

- **MATIN Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi :**
7H30 – 9H

- **SOIR Lundi-Mardi-Jeudi :** 17H – 19H

- **SOIR vendredi :** 16H45-19H

TARIFS

½ heure: 0.50 €

1 heure: 1 €

carte de 10 H: 9 €

carte de 30 H: 25 €

carte de 60 H: 45 €

carte de 100 H: 74 €





SOS VILLAGES D'ENFANTS accueillent des fratries dans un cadre de vie rassurant et stable, encadrées par des équipes de professionnels qui partagent leur quotidien.

Ce sont 7 maisons d'habitation sur un terrain donné par la Communauté de communes qui vont accueillir une trentaine d'enfants : La Directrice du village d'enfants Elsa Da Silva explique que cette structure se rapproche d'un modèle familial et va constituer un havre de paix pour ces fratries.



Les enfants seront scolarisés dans les écoles de la Communauté de communes et au collège de Gémozac.

L'école maternelle de Montpellier de Médillan va accueillir dès janvier 2019 des jumaux en grande section.

LES ATELIERS QUI BOUGENT POUR LES PLUS DE 60 ANS



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

En 2018, la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole a adhéré à l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des soins et des Services aux Domiciles) : cette structure propose en outre, aux personnes âgées de plus de 60 ans des ateliers :

- Découverte du numérique : chaque semaine un atelier de 3H
- Sport pour tous : chaque semaine au gymnase de Gémozac
- Atelier de 3H30 : ma maison en toute sécurité
- Les mémoires du village : chaque semaine un atelier de 3H afin de réaliser un ouvrage illustré qui valorisera le territoire à partir de photos ou documents d'archive.



**Vous avez plus
de 60 ans**

Ces ateliers seront peut-être reconduits en 2019, si vous êtes intéressés vous pouvez contacter la Communauté de Communes de Gémozac au : 05.46.94.50.19.

ETAT-CIVIL 2018

5 NAISSANCES dont :

Dylan Bruno Guillaume BOUCHE né le 23 janvier 2018
 Marceau Pierre CHARRUAUD né le 31 août 2018
 Agathe Inès CHARRUAUD née le 31 août 2018
 Alice Mia Denise PICOULET née le 19 septembre 2018

3 MARIAGES dont :

Pascal TESSIER et Corinne DECOMBE le 7 juillet 2018
 Léonard Jean Charles FAYTRE et Mudjaheda MOHAJIRZAD le 29 août 2018

DECES :

Françoise GELINAUD épouse DECOMBE le 12 février 2018
 Guy GUICHARD le 12 mars 2018
 Paulette Marcelle GEORGET veuve DONDA le 9 avril 2018
 Renée Ginette DUBAN veuve ROGER le 10 avril 2018
 Jean-Marie PUYRAVAUD le 14 avril 2018
 Renée Marguerite BOURGEOIS veuve JACAUD le 20 avril 2018
 Simone Lucette GIRAUD veuve AUDEBERT le 12 juin 2018
 Jacqueline Nadine Denise RAISON le 7 juillet 2018
 Yvette MOINARD le 8 juillet 2018
 Guy Robert GOURBIL le 14 juillet 2018
 Anne Marcelle Hermine MENISCUS le 23 juillet 2018
 Pierrette Germaine PICOULET veuve BORDET le 19 septembre 2018
 Christian ROUDIER le 4 octobre 2018
 René Bernard Denis AMILIEN le 7 novembre 2018
 Joseph François MARI le 6 décembre 2018
 Eugène LESQUEREUX le 28 décembre 2018

CIMETIERE : CAVURNES ET COLUMBARIUM

Les travaux suivants ont été réalisés par l'entreprise de Pompes funèbres RENAUD-BELOT:

- 6 cavurnes : 1900 € HT
- Columbarium 8 places : 4 207.08 € HT



DUREE	CONCESSION CIMETIERE	CASE COLUMBARIUM	CAVURNE
5 ans		150 €	
15 ans		400 €	
30 ans		750 €	300 €
50 ans	100 € 1 place 2.50 m2 200 € 2 places 5 m2 300 € 3 places 7.5 m2 400 € 4 places 10 m2		500 €

Centenaire de l'armistice de la guerre de 14-18



Près de 85 personnes de la commune ont assisté à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Une fois les discours prononcés par le Maire et les gerbes déposées par les enfants en hommage aux soldats morts pour la France, la chorale « La Mandorle » de Rioux a entonné la Marseillaise ainsi que d'autres chants liés à la guerre. Le public a ensuite été invité à se rendre à la salle des fêtes pour voir une exposition d'objets et de souvenirs de cette période que différentes personnes de la commune avaient prêtés. La chorale, que nous remercions vivement, a entonné d'autres chants repris par le public avant que ne soit partagé le verre de l'amitié.



Extrait du message du Président de la république à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918

« Un siècle.

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale.

A cet affrontement interminable nation contre nation, peuple contre peuple. Avec ses tranchées pleines de boue, de sang et de larmes. Ses orages de feu et d'acier qui grondaient par tous les temps et déchiraient les ciels les plus calmes. Ses champs de bataille éventrés et la mort, omniprésente.

Le 11 novembre 1918, un grand soupir de soulagement traverse la France. Depuis Compiègne où l'armistice a été signé à l'aube, il se propage jusqu'aux champs de bataille.

Enfin, après quatre interminables années de bruit et de fureur, de nuit et de terreur, les armes se taisent sur le front occidental.

Enfin, le vacarme funeste des canons laisse place à la clameur allègre qui s'élève de volées de cloches en sonneries de clairons, d'esplanades de grandes villes en places de villages... »



REPAS COMMUNAL

Repas communal 2018

Le repas communal offert par la commune aux personnes de plus de 65 ans a eu lieu le 11 mars 2018. La loterie de l'association « Soleil d'automne » a permis aux plus chanceux de repartir les bras chargés de cadeaux. A noter un lot de prestige offert par Mr Malon: un fauteuil restauré par ses soins.



REPAS COMMUNAL 2019

Un repas est OFFERT AUX PERSONNES DE LA COMMUNE PLUS DE 65 ANS.

Le prochain repas communal aura lieu le **dimanche 10 mars 2019** à la salle des fêtes, le traiteur choisi est Olivier LELONG de Rétaud.

Le repas est offert à tous les habitants de la commune de plus de 65 ans.

Pour les autres personnes intéressées et souhaitant participer, le repas est à 25 €.

**Merci de bien vouloir vous inscrire
à la mairie avant le 5 mars 2019
Tél : 05.46.91.62.89**

Menu choisi par le conseil municipal pour 2019 :

Rosé pamplemousse et ses grignotines

Potage à l'ancienne

Dos de merlu sauce homard

Trou charentais

Jambon à l'os sauce pineau
Et garniture de saison

Assiette de trois fromages

Tarte façon moelleux chocolat et glace

Café

INFO JEUNESSE

Le Centre Départemental Information Jeunesse est une association dont la principale mission est l'information des jeunes dans tous les secteurs qui peuvent les intéresser.



Pour les 17 - 29 ans : rencontrez la Marine Nationale et ses opportunités d'emploi

Métiers de la sécurité

le 23 janvier 2019 de 14h à 16h:

Métiers de l'administration et de la restauration

le 9 janvier 2019 de 14h à 16h:

RDV au bureau Marine Nationale du CIRFA

27 quai de Marans à La Rochelle

**Inscriptions obligatoires :
05 46 28 23 28**



Source : CIRFA Marine Nationale

SAINTES

**Bureau Information Jeunesse -
Mission Locale de la Saintonge**
15 rue Saint-Eutrope 17103 Saintes

Tél. : 05 46 97 49 50

Fax : 05 46 97 49 70

cyberbij.mls@wanadoo.fr

www.milo-saintonge.asso.fr

ROYAN

**Bureau Information Jeunesse
Mission Locale du Pays
Royannais**

69 rue Paul Doumer 17200

Royan

Tél. : 05 46 06 60 70

Fax : 05 46 06 67 80

info@bij-ara.com

bijroyan.ij-poitou-charentes.org

LE MÉTIER D'ANIMATEUR ET LE DIPLÔME DU BAFA

Information collective sur le BAFA

le mercredi 30 janvier 2019

de 17h à 19h au CDIJ

12 rue Fleuriau à La Rochelle

Sur inscription

Animée par les Francas :

métiers de l'animation - organismes de formation

aides financières - contrat d'engagement éducatif



Journées portes ouvertes (post bac)

Excelia Group (ex-Sup de Co)

le 12/01/2019 de 9h à 18h

le 16/03/2019 de 13h à 18h

EIGSI - La Rochelle

le 26/01/2019 de 14h à 18h

**Lycées Rochelais : Vieljeux, hôtelier,
Dautet, Valin**

le 02/02/2019

Toutes les dates :

<http://bit.ly/onisepoitiersportesouvertes>

Sur le site du CDIJ (Centre Départemental d'Information Jeunesse) vous trouverez de nombreuses informations concernant l'orientation, l'emploi, le service civique ou encore la culture destinées aux jeunes du département.

www.infojeunesse17.com

www.facebook.com/cdijlarochelle

12 rue Fleuriau La rochelle

Tel: 05 46 41 16 36

source : Onisep

L'ÉCOLE MATERNELLE



Lundi 3 septembre 2018, la rentrée à l'école maternelle s'est faite à deux classes avec 34 et 35 enfants par classe!

L'Inspectrice d'Académie, Mme Charpentier, est venue compter les enfants pour s'assurer des effectifs avant de prononcer l'ouverture d'une troisième classe. Une remplaçante est venue dès le lendemain en attendant la nomination d'Antoine qui a pris en charge les enfants de moyenne section avec quelques petites sections. Thomas, qui assurait les Temps d'Activités Périscolaires l'année passée avait été recruté durant l'été en vue de la création d'un poste d'ATSEM pour la troisième classe. Les conditions de travail sont désormais optimales pour les enfants et le personnel.



Marie-Andrée Raballand, ATSEM, accueillant avec bienveillance les 34 enfants de la classe jaune (dont les petits ayant bien du mal à quitter leurs parents...) le jour de la rentrée 2018.



Trois nouveaux venus à l'école maternelle:

Antoine RICHARD-SEANAN,
Maître de la classe des
petits-moyens

Isabelle VIGREUX,
Maîtresse de la classe des
moyens-grands

Thomas BRILLAUD,
ATSEM de la classe des
petits-moyens

Le personnel et les élèves de l'école maternelle de Montpellier de Médillan vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019 et vous informent qu'ils organisent cette année un grand loto : le samedi 2 février 2019 dans la salle des fêtes de Montpellier de Médillan au profit de la coopérative scolaire de l'école maternelle.

Retenez bien cette date sur vos agendas! toutes aides seront les bienvenues: lots, bonne volonté, mise en place, rangement, financement, présence à cette soirée...

Pour toute information: 5 C route de Meursac; Tel: 05 46 91 64 64, e-montpellier-de-medillan@ac-poitiers.fr

EFFECTIFS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019 :

**72 enfants à la rentrée de septembre 2018 et ouverture d'une troisième classe !
Et 2 nouveaux collègues sont arrivés à la rentrée.**

**classe jaune : toute Petite et Petite sections :
classe de Mme Patricia LECOINTRE (Directrice),
assistée de Mme Marie Andrée RABALLAND (ATSEM) :
2 tout- petits + 22 petits = 24 enfants en septembre
(1 départ en novembre) donc 23**

**classe rose petite et moyenne sections :
classe de M. Antoine RICHARD-SENAN
assisté de M. Thomas BRILLAUD (ATSEM)
6 petits + 18 moyens = 24 enfants**

**classe bleue : Moyenne et Grande sections :
classe de Mme Isabelle VIGREUX
assistée de Mme Sandra VIAUD (ATSEM)
6 moyens + 20 grands = 26 élèves (JANVIER 2019)**



Au cours de l'année scolaire passée, nous avons fait de la prévention routière et de l'initiation à la conduite en vélo dans la grande cour de l'école grâce aux prêts de vélos et casques de la Prévention MAIF et l'aide de M. le maire et de Cédric qui se sont chargés du transport des vélos. Nous avons aussi participé à la semaine de la maternelle : Nous avons accueilli des parents à différents moments de la journée pour travailler avec nous et leur montrer comment se déroule une journée de classe : A l'accueil, jeux de motricité, peinture, repas, cuisine, balade dans le village... Nous avons fait le Carnaval à l'école et Halloween: tout le monde était déguisé : c'était chouette. Nous avons participé à un spectacle proposé par la Saintonge Romane et la CDC de Gémozac : « la chenille qui fait des trous et autres histoires ». Nous avons au cours de l'année 2018 travaillé avec un artiste, Benoît Hapiot, pour réaliser une production en lien avec ce spectacle. Des livres géants ont été réalisés par les deux classes.



La classe des petits moyens est allée au zoo de la Palmyre pour voir de plus près les animaux de différents continents avec la classe des correspondants de Berneuil.

La classe de moyens-grands est allée à la ferme de Magné pour voir les animaux et faire des ateliers pédagogiques. Rencontre en juillet entre la classe des gs/ms et l'école Lidonnaise : randonnée à pied, pique-nique, jeux dans l'école primaire.

Les grandes sections ont aussi pu profiter d'activités aquatiques dans le bassin de Meursac grâce à l'aide et la présence des parents agréés et disponibles que nous remercions encore chaleureusement.



Cette rentrée nous sommes allés visiter la ludothèque et la bibliothèque de Saintes.

nous sommes allés à pied faire les vendanges dans une vigne de David Juttaud à la sortie de l'école. Nous avons pu regarder comment le raisin poussait sur le cep, ramasser des feuilles et des grappes...pour le bonheur des petits. Mais pas de machine cette année car elle était en panne : dommage ! De retour en classe nous avons égrainé les grappes et pressé de plusieurs façons pour faire notre jus de raisin. c'était très bon ! Encore un grand merci à David pour nous avoir permis cette sortie.

Avant les vacances de Noël les grandes sections sont allées découvrir l'escalade à Gémozac et toute l'école en a profité pour rendre visite aux pompiers à la caserne. Trop super de monter dans les camions et de se déguiser en pompiers !!

Vendredi 21 Décembre, nous avons vu un film magnifique au cinéma de Meschers : La chasse à l'ours. Nous sommes allés dans notre cantine scolaire , accompagnés du Père Noël qui a apporté des surprises pour les trois classes de l'école. Merci à notre Père Noël R....



La Mairie offre chaque année un livre à chaque enfant. La distribution s'est faite en présence de Mme Clavel, Adjointe au Maire et de la DDEN.

Dans l'enceinte de l'école (hall d'entrée), nous avons un bac pour récupérer les cartouches d'encre usagées imprimantes et fax ainsi qu'un bac à bouchons en plastique ou liège dans la 1 ère cour de l'école/logement. Cette collecte s'effectue pour une association d'aide en faveur des maladies orphelines.

**Les inscriptions en maternelle des enfants nés en 2016 et avant se feront au cours du mois de mai, sur rendez-vous auprès de l'école au :
05 46 91 64 64**

LA VIE DES ABEILLES...



Anaïs Poitevin, 24 ans, a toujours été passionnée par la nature... au départ surtout par les fleurs puis consternée par la disparition des abeilles dans le monde, elle décide d'avoir ses deux premières ruches et là c'est la révélation! Anaïs développe sur Montpellier de Médillan son activité d'apicultrice, encouragée et aidée par toute sa famille. L'accueil du garage s'est peu à peu transformé en point de vente de miel et de produits dérivés, en attendant l'ouverture prochaine d'un magasin propre à la miellerie. Anaïs envisage aussi de développer les visites et stages pour petits et grands. Elle proposera dès cette année une formation pour attraper les frelons asiatiques, grands nuisibles pour les abeilles et dangereux aussi pour l'homme. L'info sera relayée sur le site de la commune. En attendant, elle nous livre quelques informations sur sa passion, les abeilles et sur les frelons asiatiques. N'hésitez pas à découvrir ses produits!

LES ABEILLES ET LE MIEL

Dans les ruches vivent des milliers d'abeilles (entre 20 000 et 80 000) et une seule reine, on appelle cela une colonie. La reine vit 2/3 ans et une abeille environ 40 jours.

Au printemps, après l'hivernage, les abeilles butinent des fleurs, ramènent le pollen et le nectar dans les ruches et sur les cadres de hausse que l'apiculteur place sur les ruches (les ruches étant leur maison d'habitation : on ne récolte pas de miel dans le corps de la ruche, il serait rempli d'impuretés tel que le couvain etc...). Chaque cadre de hausse est alors désoperculé avec un outil spécial (on ouvre les alvéoles fermées par les abeilles pour laisser s'écouler le miel). Après un long processus de récolte, d'extraction, de filtration, et de maturation, le miel est prêt à mettre en pot.

Les abeilles ont plusieurs rôles dans la ruche et au cours de leur vie.

Nettoyeuse : elles nettoient les cellules d'autres larves et enlèvent les larves mortes

Ouvrière : elles sont ouvrières au bout de 3 jours.

Cirière : elles cirent les alvéoles de miel et entretiennent la ruche pour éviter les courants d'air.

Nouricière : elles nourrissent les jeunes larves et pour certaines « privilégiées » elles s'occupent de la reine (la nettoient ainsi que son environnement). La reine ne sort jamais de la ruche seulement pour son vol nuptial.

Butineuse : elles sortent butiner les fleurs et ramènent de la nourriture à toute la colonie.

Gardiennes : elles sont chargées de surveiller leurs ruches, de chasser tous les ennemis qui voudraient s'y aventurer, et surveillent les abeilles qui ne rentrent pas dans les bonnes ruches : celles-ci sont repoussées.

Ce sont souvent ces gardiennes qui nous attaquent lors de la récolte.

La piqûre d'abeille est très douloureuse, on la différencie d'une piqûre de guêpe par le fait que l'abeille laisse son dard avec sa poche de venin sur la piqûre. Il faut retirer la poche de venin délicatement sans la percer.



La Miellerie d'Anaïs vous propose toute l'année : Du miel, mais aussi tous les produits dérivés tels que le pain d'épices, bonbons, vinaigre de miel, savon de miel, paniers garnis, bougies, etc...



Mais l'abeille aussi a des ennemis mortels :

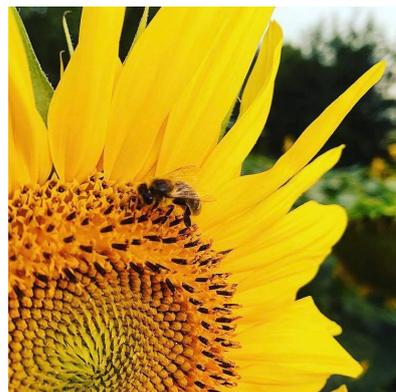
Les pesticides systémiques

Le varroa (tique) qui se place sur l'abeille, qui l'affaiblit (on utilise des produits naturels pour éviter la prolifération du varroa).

Les mauvaises pratiques (mauvais hivernage des ruches, les abeilles ne sont pas assez protégées du froid et de l'humidité), pas assez nourries (elles s'affaiblissent et meurent).

La teigne (la larve et le papillon) détruit des ruches entières.

Et le gros problème d'aujourd'hui : le frelon asiatique.



LE FRELON ASIATIQUE

Une seule piqûre du frelon asiatique peut tuer l'homme. La meilleure chose à faire aujourd'hui est de piéger au maximum les reines fondatrices au printemps et à l'automne.



Le piégeage permet de capturer les frelons asiatiques et aussi de nombreuses reines qui s'apprêtent à hiverner. Pour cela, chaque personne ayant un jardin devrait installer au moins un piège pour réduire l'invasion. Il existe plusieurs sortes de pièges.

Des pièges faits maison sont très faciles à installer suivants des périodes propices et précises : printemps de mi-mars à mi-juin avec des appâts sucrés (vin blanc+bière+sirop de grenadine ou framboise, etc...).

De mi-juin à fin août : piégeage difficile mais possible.

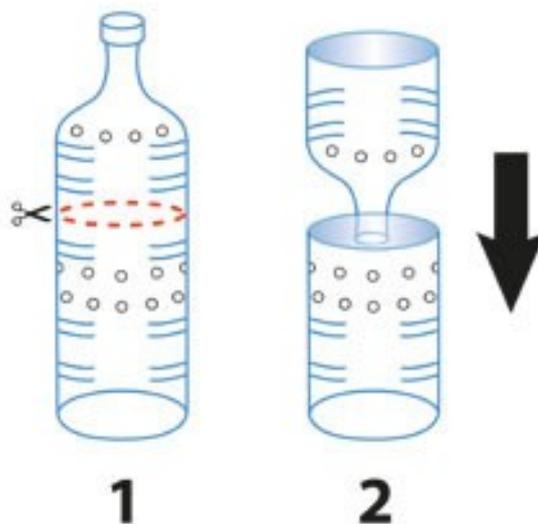
De septembre à novembre : les nids apparaissent dans les arbres avec la chute des feuilles, il faut détruire complètement les nids pour exterminer ceux qui ont survécu et remettre des pièges avec l'appât sucré.

Une journée d'information sur le piégeage du frelon asiatique avec présentation de différents pièges et activité de fabrication avec différents appâts sera organisée en février ou mars 2019.

Pour tous renseignements : Miellerie d'Anaïs au 06.64.88.85.90 ou sur facebook.

Construire un piège artisanal

Prenez une bouteille en plastique, coupez la à un tiers et faites de petits trous (5mm de diamètre) à l'aide d'un fil de fer chauffé pour permettre aux plus petits insectes de s'échapper. A l'intérieur de cette bouteille, dont la partie supérieure sera placée à l'envers une fois découpée, vous verserez un verre de bière brune, de vin blanc ou un trait de sirop. Le piège doit rester en place jusqu'au 1er mai. Dans l'idéal, il doit être suspendu à un arbre (à 1,50 m ou 2 m de haut), de préférence au soleil, mais il peut être placé sur un balcon.



EXPOSITIONS A LA SALLE ASSOCIATIVE

La Mairie a installé des cimaises dans la salle associative proche de l'église ce qui permet de proposer la salle à des artistes locaux désireux de montrer leur travail.



Jacky RODRIGUES

« *Avalez des couleurs* »

Exposition à Montpellier de Médillan
Salle associative (à côté de l'église)



Du 18 au 25 août 2018

De 14h30 à 19h, entrée libre



Jacky Rodrigues a inauguré la salle cet été avec des œuvres très colorées et pleines d'imagination et de poésie. Il y avait du monde le soir du vernissage et quelques habitants du village sont venus à plusieurs reprises.



EXPOSITION

Luce Clavel Davignon

Dessins, aquarelles et acryliques

Du 14 au 16 décembre 2018

De 14h à 19h



À la salle associative de Montpellier de Médillan
(à côté de l'église)



En décembre, c'est Luce Clavel Davignon qui a présenté ses œuvres. Habitante de l'île de Ré, elle connaît bien le village qu'elle a souvent peint. Certains paysages locaux ont permis d'évoquer les souvenirs des uns et des autres

À VENIR...

Les Prégliissants joueront " Feu M de Marcy " à la salle des fêtes de Montpellier de Médillan le Samedi 16 mars 2019 à 21h00.

Une pièce de Raymond Vincy et Max Régnier mise en scène par Brigitte Arjo-Ravet.

Résumé :

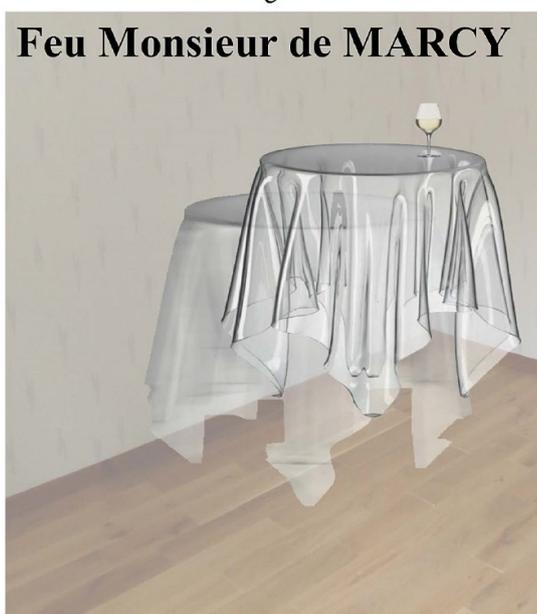
Dans une paisible maison de campagne, sont réunis après le dîner, le maître de maison, M. Menadier, magistrat en retraite, sa femme Eugénie, leur vieille cousine Hermance, leur nièce Jacqueline, Colette son amie de pension, le jeune docteur Pierre Morin, fiancé de Jacqueline, son camarade le vétérinaire Robert Cabanel, et le vieux bibliothécaire de la petite ville, Monsieur Ponvallet. Dès le départ de celui-ci, Robert, qui est féru de spiritisme, entreprend comme chaque soir de faire tourner le guéridon, assisté des jeunes gens et de M. Menadier, qui considèrent cela comme un jeu, et au vif mécontentement de la cousine Hermance qui se trouve privée de sa partie de "mistigri".

On évoque l'esprit de "Feu de M. de Marcy", ancien propriétaire de la maison, mort en 1842 et Robert lit une formule magique dans un vieux grimoire que lui a apporté M. Ponvallet. A peine le dernier mot de la formule est-il prononcé que " Feu de M. de Marcy " apparaît brusquement

THÉÂTRE

Les Prégliissants

Feu Monsieur de MARCY



De Max REGNIER & Raymond VINCY

Dans une mise en scène de Brigitte ARJO-RAVET

Montpellier de Médillan

Samedi 16 Mars 2019 à 21h00

Tarif Adultes 7 € Réduit (Etudiants, chômeurs...) 3€

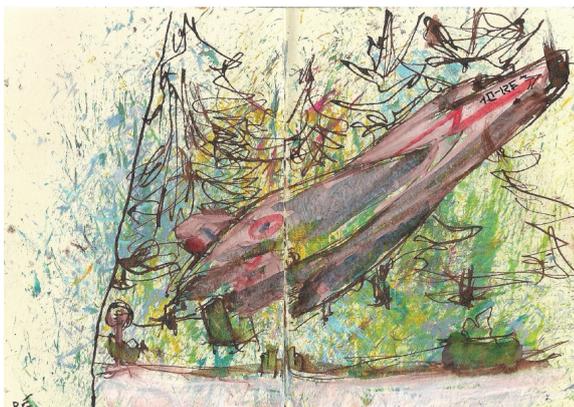
Gratuit < 18 ans

Réservation possible au 05 46 96 23 27 / 06 72 78 05 76 / 06 51 51 45 71 ou sur www.pregliissants.com



Tarifs : 7 € en tarif plein, 3 € en tarif réduit (Etudiants, chômeurs etc..), et gratuit pour les moins de 18 ans.

Réservations possibles au 05 46 96 23 27 ou 06 72 78 05 76 ou via le site www.pregliissants.com.



EXPOSITION EN MARS

Du jeudi 21 mars au dimanche 24 mars
Exposition dans la salle associative de Sophie Lucas Faytre, artiste nouvellement installée dans la commune.
Un « envol artistique » à ne pas rater!

CYCLISME



Tour cycliste Charente-Maritime féminin

Samedi 5 août 2018, le tour a fait étape à Montpellier de Médillan. Quelques montpelliérains sont venus soutenir les sportives bien courageuses par cette journée caniculaire!

Tour du Canton 2019

Les boucles nationales de printemps passeront par Montpellier de Médillan le 11 mai 2019 entre 14h30 et 15h. Il faudrait 8 signaleurs sur les routes de Rioux et Meursac. Les volontaires se feront connaître à la Mairie.



Le peloton au croisement de la route de Rioux et de la route de Saint-André.



La commission d'Organisation de la Semaine Fédérale de Cyclotourisme de Cognac 2019 (COSFIC) vous adresse un message:

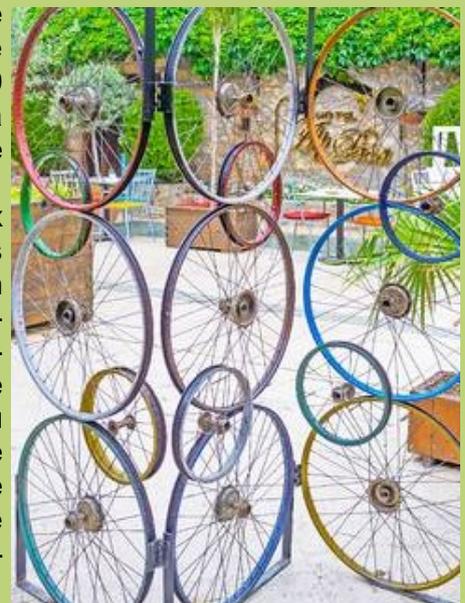
La semaine fédérale de cyclotourisme du 4 au 11 août 2019 passera par **Montpellier de Médillan le mercredi 7 août!**

Préparez-vous à recevoir les cyclotouristes et le public en installant Route de Rioux et Route de Meursac des vélos décorés. Laissez libre-court à votre créativité!

La semaine Fédérale de Cyclotourisme c'est la convergence pendant une semaine, d'environ 10 000 cyclotouristes vers une ville qui dépose sa candidature auprès de la FFCT : en 2019 c'est la Ville de COGNAC et ses environs qui va permettre la découverte de notre région en Charente et Charente-Maritime à 10 000 cyclotouristes.

L'objet de cette organisation est de proposer aux nombreux participants un large éventail de circuits conduisant à des sites remarquables. Il ne s'agit en aucun cas d'une compétition mais seulement d'une semaine de détente au cours de laquelle chacun pourra, au quotidien, choisir son itinéraire en fonction de ses capacités de rouleur, du rythme qu'il compte adopter et des lieux dans lesquels il envisage de s'attarder.

Infos en Mairie.



Rens : cosfic.2019@gmail.com
Site : www.cognacs2019.com

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES



SOLEIL D'AUTOMNE

Présidente : Hélène MALON
Tél : 05.46.91.62.14
mail : hélène.malon@hotmail.fr



DRÔLES 2 MÔMES

Président : Richard CLEMENCEAU
Tél : 05.46.93.10.71
mail : droles2momes@yahoo.fr
www.facebook.com/drolesdemomes



ACCA MONTPELLIER

Président : Eric NICOLLE
Tél : 05.46.97.93.37



CLIN D'ŒIL

Président : Christian LAINE
Tél : 06.84.28.75.78
<http://clindoeil17.jimdo.com/>



ARS-ALPINE RENAULT SAINTONGE

Président : Alain Marchand
Tél : 06.07.31.79.89
<http://alpine.r.saintonge.free.fr>



ASSOCIATION SAINT MARTIN

Présidente : Martine ROËSBERG
Tél : 09.73.01.55.37

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

Samedi 12 janvier	: 16H30 Vœux du Maire
Samedi 19 janvier	: 14H concours de belote par l'ACCA
Mercredi 24 janvier	: 14H Concours de belote interclubs de Soleil d'Automne
Samedi 2 février	: Loto de l'école de Montpellier de Médillan
Samedi 23 février	: Repas de l'ACCA de Montpellier de Médillan
Dimanche 10 mars	: Repas de la commune
Samedi 16 mars	: Théâtre les Préglistants à 21h
Du 21 au 24 mars	: Exposition Sophie Lucas Faytre
Vendredi 14 juin	: Spectacle de danse de l'Association Clin d'œil
Samedi 15 juin	: Spectacle de danse de l'Association Clin d'œil
Samedi 27 juillet	: Fête communale
Mercredi 7 août	: Passage pour la semaine fédérale internationale du cyclotourisme
Dimanche 16 décembre	: Chants de Noël

ASSOCIATION CLIN D'OEIL



Bravo à nos danseurs et notre chanteur diplômés cette année.

C'est sous vos chaleureux applaudissements qu'ils ont jeté leurs diplômes et chapeaux sur scène à l'occasion d'un spectacle sur le thème de l'école.

Pas moins de 104 danseurs ont repris le chemin des salles à la rentrée. Gaëlle et Laetitia ont accueilli les plus jeunes d'entre eux.

Nous remercions la municipalité pour que cette association continue de profiter des salles communales mardis et mercredis soirs.

Nous remercions également les parents et bénévoles pour leur aide précieuse.

Nous vous attendons avec plaisir le vendredi 14 et samedi 15 juin 2019 pour notre prochain spectacle.

Bonne et heureuse année 2019 à vous tous.

Gaëlle, Laetitia,
Marie-France, Muriel,
Christian, Sandrine, Mimi





Joie, bonne humeur, amusement, sport, transpiration, divertissement, cinéma ont été les maîtres mots de l'année passée pour l'association Drôles2Mômes et ses membres.

Le 02 décembre 2017, comme depuis quelques années déjà, D2M organisait son marché de Noël sur la commune. Et rien ne manquait, sauf la neige peut-être. La calèche de Vanessa tirée par sa jument promenait les enfants pour leur plus grand plaisir tandis que crêpes et vin chaud régalaient les plus gourmands.

Des stands divers et variés montés à l'apparence de chalets ravissaient les promeneurs.

Un joli sapin illuminé à la nuit tombée et la présence du Père Noël terminaient le tableau.

Une belle journée hivernale durant laquelle tous les lutins de l'association se sont démenés pour que ce marché se déroule parfaitement.



Le 25 mars, place à une séance de cinéma gratuite dans la salle des fêtes. Petits et grands se sont réunis pour y voir le dessin animé "Les 5 Légendes" (2012). Tous ont été émerveillés par cette belle histoire projetée sur grand écran.

Le 17 juin, parents et enfants avaient rendez-vous sur l'île déserte de Montpellier de Médillan (près de la salle des fêtes) pour y survivre dans les conditions de rescapés. Réunis en équipes, et pourvus du minimum vital, ils ont dû cohabiter pour assurer leur survie mais aussi triompher des épreuves.



Ils ont fait le maximum jusqu'à l'épreuve des poteaux et donné le meilleur d'eux-même pour que leur sentence ne soit pas irrévocable !!! Un grand moment de partage !



L'année scolaire s'est achevée avec une soirée entièrement gratuite et destinée exclusivement aux jeunes collégiens et lycéens de nos deux villages. Cette fois encore, le bal des ados a remporté un vif succès. Les jeunes ont pu se retrouver entre eux et mettre le feu à la piste de danse jusqu'à minuit.

L'association était présente comme à son habitude à la traditionnelle fête du village de Montpellier le 28 juillet. Différents jeux étaient proposés aux enfants qui étaient de la fête (pêche à la ligne, tir).



Après des vacances bien méritées, l'association est repartie pour une nouvelle année avec des idées plein la tête.

ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE

- Tout au long de 2018, le club du 3^{ème} âge a continué ses activités :
- le lundi, tous les 15 jours, de 14 à 17 h, l'atelier couture se poursuit avec un peu moins de participantes. Au marché de Noël l'an passé, organisé par Drôles2mômes, Marie Chauvin qui en est responsable, a décidé d'exposer et de proposer à la vente leurs réalisations
- tous les lundis de 18 à 19 h, Marie-Eve Roudier anime l'heure de la gymnastique qui attire une douzaine de personnes dont de nouveaux inscrits.
- le mardi de 14 à 17 h, les jeux traditionnels : belote et scrabble ont été endeuillés par le décès de Michel Rolland qui venait très régulièrement se joindre à nous depuis Gémozac. Le nombre des joueurs diminue mais une bonne douzaine de fidèles se retrouvent chaque semaine.
- le jeudi, à partir de 14h, nous allons marcher de 8 à 10 km. Au mois de juin, nous sommes allés faire un circuit à Port d'Envaux puis nous avons tiré notre pique-nique du sac avant de visiter la carrière des Lapidiales. Nous avons passé une bonne journée et nous pensons renouveler l'expérience l'été prochain.
- le jeudi de 18 à 19h30, Les « initiés », pour la plupart par Gérard Bonnet, se retrouvent avec plaisir autour de tables de bridge. Peu à peu, de nouveaux venus s'ajoutent au groupe.



En plus de ces activités régulières, nous sommes allés 3 fois au spectacle à Royan et à Saujon et nous avons fait une sortie pour visiter l'ancienne minoterie de Monards, le petit musée du caviar de Saint Seurin d'Uzet et l'ermitage de Mortagne avec le déjeuner à l'Auberge des Monards.

Avec l'interclub de Gémozac, nous avons disputé un concours de belote en janvier. Le rallye touristique du printemps nous a emmené vers Saint Léger et l'ancienne laiterie où se fabriquaient les camemberts « Parapluie rouge », puis à Saint Seurin de Palenne où nous avons appris qu'une famille de cette commune allait être élevée au rang de « justes » pour avoir sauvé une famille juive pendant la deuxième guerre mondiale. Cette famille juive avait séjourné à Montpellier de Médillan auparavant. C'est une équipe de Montpellier qui a gagné et nous avons terminé la journée par un méchoui délicieux comme Mimile sait les faire. Enfin, en septembre, nous sommes allés au déjeuner spectacle équestre à La Palmyre et tout le monde a apprécié la variété et la beauté du show.

Le club remercie la municipalité pour son aide et son soutien, souhaite à tous une bonne et heureuse année 2019 et invite ceux qui le souhaitent à venir partager ces bons moments.

ASSOCIATION ARS



L'ARS vient de terminer l'année 2018 avec son rallye hivernal entre terre et mer avec un départ d'Aigrefeuille pour se rendre à Fouras avec un parcours tracé à travers la plaine d'Aunis et en empruntant les routes du célèbre rallye d'automne.

La journée s'est terminée au casino de Fouras autour d'un excellent déjeuner.

Nous avons effectué une sortie d'un week-end dans le Périgord avec la visite du musée de la truffe, et le lendemain sur Périgueux à l'occasion des journées du patrimoine nous avons visité la cathédrale St Front.

Nous avons organisé un rallye sur Jonzac avec la visite des moulins dont un moulin à vent en fonctionnement. Pour la fête de Montpellier, petit rallye le matin suivi de la visite de la distillerie des cognacs Natol, ensuite le traditionnel repas à Lorigoux autour d'un succulent méchoui préparé par Mimile et Yolande.

Rallye en plaine d'Aunis avec le déjeuner sur l'île de la grenouillette à St Savinien.

L'ARS a participé au rassemblement inter clubs organisé par le club de Vendée, plus de 70 équipages ont participé. Nous avons été désignés pour organiser cette manifestation en 2019.

L'ARS vous présente
ses meilleurs vœux
pour l'année 2019



ASSOCIATION SAINT MARTIN

Compte rendu du concert de Noël du dimanche 16 décembre 2018

La salle des fêtes était bien préparée pour accueillir la chorale « les Mirliflutes » dirigée par Agnès Dugast et « l'Ensemble de flûtes à bec » dirigé par Monique Solt.

Nous remercions les personnes qui ont monté l'estrade pour les choristes. C'est vraiment gentil de leur part.

L'installation des chaises, des tables pour le pot offert après le concert, tout est prêt pour les spectateurs.

Anne Clavel nous avait confié une peinture faite par sa maman qui représentait la mère et l'enfant. Pour un concert de Noël, c'était un beau cadeau. Les spectateurs arrivent nombreux : 90. C'est toujours un vrai plaisir de voir tant de monde.

La prestation des choristes et des flûtistes nous a transportés dans un rêve !

Instant magique quand les flûtistes jouaient des musiques que les choristes connaissaient : spontanément, ces derniers ont entonné l'air pour accompagner les flûtistes. Superbe !

Merci à tous, musiciens et chanteurs, pour ces beaux moments passés en votre compagnie. Agnès Dugast a fait chanter à tous « Noël Nouvelet », vieux chant français, et à la fin du concert le chant « Les anges dans nos campagnes » a été repris à pleine voix par les spectateurs ! Magnifique !

Une quête a été faite au profit de l'association « La Bergerie du Faucon », fondée par le Père Guy Gilbert. La générosité des spectateurs est sans limite pour une bonne œuvre ! Merci.

Le vin chaud accompagné de bonnes pâtisseries confectionnées par un boulanger pâtissier à la retraite nous a tous régalez : brioches, cakes, flans, pain d'épices et petits gâteaux secs. La table était bien garnie.

Nous avons eu beaucoup de main d'œuvre pour nous aider à ranger les chaises, l'estrade, balayer, nettoyer ! Merci à tous ceux qui se sont investis !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau concert de Noël.

Mais vous pouvez nous rejoindre dans nos activités mensuelles. Nous nous réunissons une fois par mois pour approfondir nos connaissances bibliques. Nous serons ravis de vous accueillir. Nos réunions se tiennent dans la sacristie de l'Église de Montpellier de Médillan.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Madame Martine Roësberg ou Madame Mireille Alizon.



Les membres de l'association Saint Martin vous souhaitent un bon Noël et une bonne et heureuse année 2019. Que celle-ci vous apporte paix, joie et santé !





Chaque année lorsque les feuilles jaunissantes annoncent le retour des migrateurs vient pour nous chasseurs le temps de retrouver la nature. A l'époque du tout connecté cette tradition issue de nos ancêtres nous réunit toujours aussi nombreux.

Afin de permettre à nos adhérents de pratiquer leur passion dans le respect et l'éthique, plusieurs équipes de bénévoles se partagent tout au long de l'année les tâches qui incombent à une bonne gestion cynégétique du territoire de Montpellier de Médilhan.

Le petit gibier : Introduction de juvéniles en été, 50 faisans de Mandchourie, 50 perdrix royales renforcée par le gibier lâché en cours de saison, 250 faisans, 130 perdreaux. Sachant que cette population ne doit sa survie qu'à l'aménagement des habitats, apporté en priorité dans les réserves de chasse. Le résultat constaté

par le nombre d'oiseaux aperçus de tous est des plus encourageants.

Le piégeage : Afin de pérenniser cette fragile population. De plus si vous avez une attaque de votre poulailler, ne rien toucher qui pourrait effacer les indices et surtout nous contacter immédiatement.

Le furetage : Si vous avez des dégâts occasionnés par les lapins de garenne, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Régulation des ragondins et des corbeaux par les personnes habilitées à cette limitation.

Enfin, l'équipe « cabane » de chasse aux gros, chargée du plan de chasse chevreuil auquel s'ajoute la régulation des sangliers et renards. Accompagnée par les meutes de chiens courant dont nous remercions les propriétaires pour leur aide. Battues strictement encadrées par les consignes et règles de sécurité préconisées.

La journée du samedi 23 Février nous organisons comme de coutume une chasse à courre aux renards. Vous êtes tous conviés à la suivre. Le soir aura lieu le traditionnel banquet dansant.

Les membres de l'ACCA, le bureau, le Président, vous souhaitent une excellente année 2019.

Manifestations prévues : Belote le 19 Janvier 2019 à 14 H

Chasse à courre du renard suivie du banquet de la chasse le 23 Février 2019



COMMERCES ET ARTISANS

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Madame JUILLET LAMOUREUX Sylvie

4 rue des Deux Croix- La Sauveté
Tél: 06 23 24 31 16

Madame CARILLO Josette

12 rue des Lièvres
Tél : 05.46.90.08.78

Madame ERCHOFF Véronique

3 rue des tonnelles -Tél : 05.46.74.17.70

ENTREPRISES TRAVAUX AGRICOLES

SARL LAINE JMC

15 route de Saintes—Tél : 05.46.91.92.07

SARL BITEAU/M. RAISON Régis

Tél : 06.09.96.67.56 (Raison)

Tél : 06.08.30.45.67 (Biteau)

BOUCHERIE-CHARCUTERIE Dépôt de pain—épicerie

REDON Jean-Pierre

8 route de Meursac- Tél : 05.46.96.74.35

ENTRETIEN ESPACES VERTS

TAPON Francis

9 rue du Moulin de Goujon
Tél : 05.46.91.41.71

BILLOT Christiane
Productrice de KIWIS

5 rue d'Orennes
Tél : 06.64.15.97.94
Tél : 06.64.16.30.26

RAMBERT Aymeric
Création parcs et jardins

36 rue de la Sauveté
Tel : 06.24.81.68.95



GITES ET CHAMBRES D'HOTES

LE CLOS DE MEDILLAN (Gîtes)

19 Rue du Petit Loron—tél : 06.89.41.25.22
<http://www.leclosdemedillan.fr/>
contact@leclosdemedillan.fr

**M et Mme Isabelle et Pascal—MA CAGOUILLE
(Gîtes et chambres d'hôtes)**

66 Route de Meursac—tél : 05.46.98.41.24
<http://www.chambre-hotes-charente-maritime.com/>

M et Mme GUILLAUMET (Gîte)

Chez Freuchet—Tél : 06.86.72.73.99
<http://gitechezfreuchet.free.fr/>
mail : gitechezfreuchet@free.fr

M VIOLEAU Ludovic (Gîte)

26 rue de l'église
Tél : 05.46.95.27.32 / 06.10.01.25.19
mail : famillevioleau@orange.fr

M DAUGIERAS Jean-Pierre (Chambres d'hôtes)

12 rue de la Coudrée
Tél : 05.46.90.91.40 port : 06.31.60.95.28

Mme JACAUD Annick (Gîte)

12 rue des Joguets—Tél : 05.46.91.61.32
Gîte de France N°17-G72101

Mme PUYRAVAUD Chantal (Gîte)

Route de Thaims
Tél : 05.46.50.63.63

Madame Katherine BERRYMAN (Gîte)

<https://leschappelles.com/>

AURORE COIFFURE ESTHETIQUE

6 route de Meursac
Tél : 05.46.91.34.44

VETOCHATS

Services vétérinaires à domicile dédiés aux chats
Tél : 06 52 24 05 61
<http://www.vetochats.net/>

contact@vetochats.net

ELECTRICITE

Laurent PERREAUD

6 route de Rioux
Tél : 05.46.91.66.84
Portable : 06.07.79.60.34

MEIG—Ludovic MACHEFERT

3 impasse de la Fontaine
Tél : 05.46.74.67.61
Portable : 06.75.60.65.02

MACONNERIE-RENOVATION COUVERTURE CARRELAGE

EURL JACAUD

9 rue du Moulin des Jouets
Tél : 05.46.98.41.27—Portable : 06.87.79.56.89

PERON Christophe

30 rue d'Orennes—Tél : 06.84.37.88.67

PLAQUISTES —JOINTEURS

SARL PARIS

11bis route de Rétaud
Tél : 05.46.91.39.67—xavierparis@orange.fr

Philippe RABALLAND

38 route de st André
Tél : 05.46.91.65.63—Portable : 06.16.46.07.54

MENUISERIE-CHARPENTE

MCCE—RENARD Jean-Michel

100 route de Meursac
Tél : 05.46.90.29.96

B.S.M.— BILLOT Stéphane

Tél : 06.87.39.65.89

COUTY Jean-Luc

Jorignac—RIOUX
Tél : 05.46.90.02.19
www.couty.fr



PLOMBERIE—SANITAIRE-CHAUFFAGE

AB CHAUFFAGE

ERCHOFF Samuel
Tél : 05.46.91.56.31

MULTI-SERVICES CG

(Entretien maison et jardin, préparation repas, repassage, courses...)

Cathy GUERGUICHON

1 rue des Vignes—Tél : 05.46.90.07.92
Port : 06.89.99.93.05



PEINTURE

Patrick GIRARD

2 rue du Querreux Les Chapelles
Tél: 05 46 90 95 01
06 74 11 97 82

TRAVAUX PUBLICS

E.T.A.T.P. PICOULET Michel

22 rue d'Orennes
Tél : 05.46.90.09.46
Email : etatp.picoulet@wanadoo.fr

GARAGE AUTOMOBILE

POITEVIN Luc

8 route de Saintes
Tél : 05.46.97.04.05
06 86 47 10 70
mail : garage.poitevin@orange.fr

CGF CONSULTING

Conseil en comptabilité et Gestion financière

Benoît BOUCHET

Portable : 06.83.20.29.10
cgfconsulting@orange.fr

LA FETE COMMUNALE DU 28 JUILLET 2018



Un temps un peu menaçant le matin? Pas de quoi décourager les nombreux bénévoles venus installer la place dès la veille pour la fête de la commune. Cela demande une organisation importante et chacun peut aider selon ses possibilités. Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués dans cette édition 2018. Les associations et les commerçants étaient bien présents pour accueillir le public toujours aussi nombreux: buvette, frites, boucherie, boulangerie, huîtres, fruits et légumes, fromage... il y a tout ce qu'il faut pour se restaurer sur place. Il suffit d'apporter son couvert!

Cette année c'est un groupe du Costa Rica programmé dans le cadre du festival « danses et musiques du monde » de Confolens qui a animé la soirée avec talent et chaleur! Les musiciens et les danseurs avaient été accueillis à midi par le conseil municipal.

En 2019 une soirée cabaret est prévue pour les 20 ans de la fête avec un feu d'artifice encore plus beau qu'à l'accoutumée!





